

**Mise en cohérence du PLU
avec le schéma
d'aménagement de
Pardigon**

1 Retrouver un équilibre écologique favorable à l'expression de la biodiversité



Restaurer les milieux dégradés au profit des espèces et des habitats naturels patrimoniaux

Dans un contexte de boisements dégradés par les activités passées et de banalisation des paysages, les habitats naturels ne subsistent que par petites taches. Il s'agit de conforter et préserver les pins et Chênes liège, les habitats de maquis et les petites zones humides :

- ▶ Reconstituer le **cordon sableux d'arrière plage** qui héberge des espèces végétales patrimoniales, et restaurer ses fonctionnalités écologiques.
- ▶ Restaurer et entretenir les **mares**.
- ▶ Améliorer la **continuité écologique des ruisseaux** et leur connexion avec les mares.
- ▶ Développer les gîtes potentiels pour la **faune**.

Contenir l'expansion du mimosa

Le mimosa concurrence le développement de la flore spontanée : il se développe rapidement suite aux perturbations de la végétation naturelle. Plusieurs actions sont menées afin de lutter contre sa propagation tout en répondant à des enjeux paysagers et socio-économiques :

- ▶ Prévoir une **remise en culture progressive** des parcelles les plus envahies par le mimosa.
- ▶ Organiser la **conduite du pâturage** pour contenir le mimosa.
- ▶ Mettre en œuvre une **gestion forestière** sur les parcelles envahies, avec une transformation de la nature du boisement sur les parcelles en Espace Boisé Classé.
- ▶ Accompagner les **débroussailllements obligatoires** afin de diminuer la prolifération dans les milieux ouverts tout en préservant les espèces locales.



Travaux de préservation du cordon d'arrière plage

La **zone de nature préservée** correspond aux espaces de maquis, cordon littoral et ripisylve. La fréquentation n'y est pas encouragée et les interventions sont réduites.

L'**espace d'accueil en milieu naturel** est constitué par des milieux plutôt ouverts. Au nord de la route, l'accueil du public est associé à une activité de pâturage.

Les **espaces à vocation agricole** seront progressivement remis en culture après lancement d'un appel à projet.

Vocation des espaces

- | | | | |
|--|---------------------------------------|--|-----------------------------------|
| | Nature préservée | | Pâturage |
| | Accueil en milieu naturel | | Populisme de mimosa à réqualifier |
| | Espace à vocation agricole | | Sentiers piétons |
| | Accueil aménagé | | VTT |
| | Espace ride accueilli / stationnement | | Sentier équestre |
| | Aire de stationnement | | |





Conservatoire
du littoral

PLAN DE GESTION DU DOMAINE
DE PARDOSON

Carte 2 : Schéma de vocation des
espaces

Vocation des espaces

- Nature préservée
- Accueil en milieu naturel
- Peuplement de mimosa à requalifier
- Espace à vocation agricole
- Zone d'accueil aménagée
- Espace mixte accueil / stationnement
- Aire de stationnement
- Zone pâturée

Accessibilité

- Piétons
- VTT
- Chevaux
- Passage piétons
- Tourne-à-gauche + passage piétons
- Dâté et patrimoine archéologique
- Arbres remarquables



Source : BRL

Novembre 2015
Échelle : 1/20 000

BRL
Ingénierie

Liaison vers le massif



l'Aménagement du cœur de ville



Un Coeur
pour notre

village

LES JARDINS DU TRAIN DES PIGNES



Un report avant un nouveau projet.

La municipalité a dû mettre fin au projet des "Jardins du Train des Pignes" en début d'année. Face à une hausse inattendue et non prévue du coût des travaux, passant de 2 millions d'euros à 3,2 millions, **l'équipe municipale a décidé de rompre le contrat** la liant à l'entreprise qui avait été retenue et qui avait sous-estimée le montant des travaux.

Projet suspendu

LES JARDINS DU TRAIN DES PIGNES

PROJET SUSPENDU



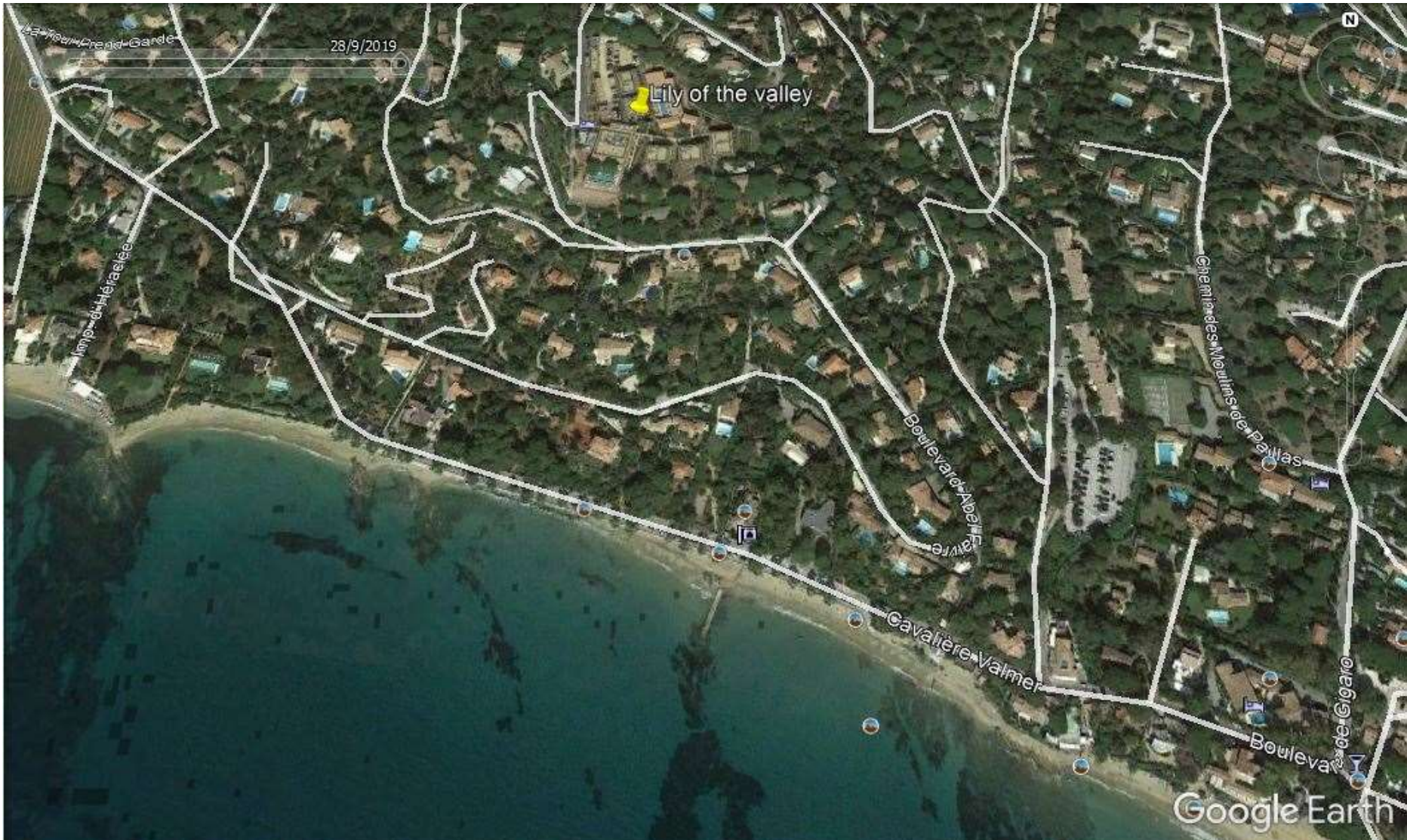
CAP NOVEA



« Cap Novea » ou la première opération en Bail Réel Solidaire de la région.

le secteur Gigaro





2003

Date des images satellite : 28/9/2019 43°11'08.59"N 6°35'45.27"E élév. 0 m altitude 729 m

**ASSOCIATION
POUR LA SAUVEGARDE DES SITES**



LA CROIX-VALMER